



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 1155

Texte de la question

CHÔMAGE DES JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Jacqueline Maquet, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Jacqueline Maquet. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail.

M. Patrick Roy. Et du chômage !

Mme Jacqueline Maquet. Le nombre des chômeurs s'envole depuis dix mois : 80 000 demandeurs d'emploi de plus ont été enregistrés en février. Particulièrement fragilisés dans cette situation de malaise économique, les jeunes vivent dans la hantise de la précarité. Les chiffres témoignent en effet d'une nouvelle percée du chômage chez les moins de vingt-cinq ans : il a progressé de 5 % en février, de plus de 32 % en un an, voire de 54 % dans certains quartiers !

Pourtant pleins de motivation, les jeunes sont les principales victimes de la crise parce qu'ils occupent les emplois les plus précaires tels que les contrats à durée déterminée, les missions d'intérim et les temps partiels qui sont les plus touchés par la crise.

L'absence totale de politique en direction des jeunes produit des conséquences catastrophiques sur toute une génération. Le chômage des jeunes est terrible ; il touche aussi les parents, les grands-parents. Votre gouvernement fait semblant de découvrir le problème en promettant trop tardivement un plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes. Vos annonces de la semaine dernière - 1,5 milliard d'euros d'aide de l'État aux entreprises pour 100 000 contrats d'apprentissage et de professionnalisation - n'ont d'ailleurs pas l'air de convaincre toute votre majorité. Vous semblez découvrir les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, qui ne concernent finalement que des jeunes déjà en poste.

Ces annonces montrent que vous n'avez manifestement toujours pas pris la mesure de la crise. Dans ce contexte de crise majeure, la défiscalisation des heures supplémentaires que vous avez adoptée constitue une réelle incitation à détruire des emplois ; elle représente aussi et surtout un frein à l'embauche des jeunes.

Alors, monsieur le ministre, comptez vous supprimer la défiscalisation des heures supplémentaires, et prendre des mesures d'urgence à la hauteur de la crise, comme les emplois jeunes qui ont fait leur preuve ?

(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

M. le président. La parole est à M. Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Je vous en prie !

M. Hervé Novelli, *secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services*. Madame la députée Marquet, votre description de la situation préoccupante du chômage des jeunes est réelle. Les chiffres que vous indiquez sont malheureusement exacts puisque les demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans ont progressé de plus 30 % - vous avancez à juste titre le pourcentage de 32 %.

Nous ne sommes pas restés inertes face à cela. Comme vous le savez certainement, à compter du 1er avril, nous allons appliquer la nouvelle convention d'assurance chômage. Cette dernière permettra une ouverture des droits à indemnisation après quatre mois de cotisation, au lieu de six auparavant.

M. Michel Lefait. Mais ils ne travaillent pas !

M. Hervé Novelli, *secrétaire d'État*. Ceux qui auront cotisé entre deux et quatre mois percevront une prime de 500 euros, financée par l'État.

Voilà des réponses concrètes, madame la députée, à cette angoissante situation du chômage des jeunes (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Elles s'ajoutent aux autres mesures prises afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, aux contrats d'autonomie dans les quartiers. Et vous avez fait référence un sujet à ne pas balayer d'un revers de main : dans quelques semaines, MM. Laurent Wauquiez et Martin Hirsch annonceront des mesures fortes portant sur l'apprentissage, sur les contrats de professionnalisation. (*Mêmes mouvements.*)

Vous devez patienter encore quelques jours, mais nous ne restons pas inertes. Loin des incantations, madame la députée, nous continuerons à mener une politique obstinée contre le chômage des jeunes (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1155

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er avril 2009